



SERVICE D'AIDE EN IMPÔT

PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988

Saviez-vous que vous pourriez être admissible au service d'aide en impôt, qui est offert si vous avez un revenu modeste et que votre situation fiscale est simple?. Dans le cadre de ce service, un bénévole vous aidera à remplir vos déclarations de revenus pour que vous puissiez recevoir les prestations et les crédits d'impôt auxquels vous avez droit.

Les critères d'admissibilité au programme sont les suivants :

- Une personne seule de 25 000 \$
- Un couple 30 000 \$
- Chaque personne à charge supplémentaire de 2 000 \$

Toutefois, une contribution de 5 \$ par personne devra être versée lors de l'inscription afin de couvrir les frais d'administration du programme.

INFORMATIONS IMPORTANTES!

Vous avez déjà utilisés les services d'impôts l'an dernier, vous serez contactés pour la prise de rendez-vous, **NE PAS VOUS PRÉSENTER SANS RENDEZ VOUS !!!**

Pour les nouvelles demandes, communiquer avec Mme Marie-Josée Bélanger, directrice au 418 234 0031 pour prévoir votre rencontre avec un bénévoles.

ENDROIT : L'équipe de bénévoles vous accueillera au local de L'ALPHIS au 164, rue de l'Église Ouest, par la porte avant.

INFORMATION : Mme Marie-Josée Bélanger Coordonnatrice 418-356-2011

BÉNÉVOLES : Mme Marlène Bourgault, M, Robert Martin.



ASSOCIATION DE LOISIRS
POUR PERSONNES HANDICAPÉES
DE L'ISLET-SUD